

[View this email in your browser](#)

# Aînées pour la protection du climat Suisse

## Les Aînées pour la protection du climat protestent devant des glaciers qui fondent

**Scex Rouge, le 9 septembre 2022. Pour attirer l'attention sur l'urgence du changement climatique, les Aînées pour la protection du climat ont posé aujourd'hui d'énormes sparadraps au Col de Tsanfleuron sur le dernier morceau de glace qui relie le Glacier du Scex Rouge avec le Glacier de Tsanfleuron. Elles exigent de la Suisse qu'elle prenne de vraies mesures pour protéger le climat – le temps des sparadraps fait partie du passé.**

Ce vendredi, des Aînées pour la protection du climat et des militant-es pour le climat se sont rendues sur le col suisse qui a fait les grands titres dans le monde entier. Le Col de Tsanfleuron se trouve au-dessus des Diablerets entre le Canton de Vaud et le Canton du Valais. Durant plus de 2000 ans, ce col qui relie le Glacier du Scex Rouge et le Glacier de Tsanfleuron a été recouvert de glace. Une grande partie du col est actuellement libre de glace à cause de la fonte massive de cet été. Les Aînées pour la protection du climat et les militant-es pour le climat y ont posé d'énormes sparadraps. Elles protestent ainsi contre la politique climatique insuffisante du gouvernement suisse. L'action des Aînées pour la protection du climat a été soutenue par Greenpeace.

Cet été a montré de façon impressionnante que le réchauffement du climat progresse et constitue une menace sérieuse pour la santé des personnes vulnérables sur toute la planète. En Suisse, ce sont surtout les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et de plus en plus fortes qui rendent malades les personnes âgées et surtout les femmes parmi elles, et les soumettent à une mortalité accrue. Avec leur recours contre la Suisse à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), les Aînées pour la protection du climat espèrent obtenir une réponse quant à l'atteinte que la Suisse fait aux droits de la personne en ne prenant pas des mesures suffisantes pour protéger le climat. L'année prochaine, la Grande Chambre de la CEDH traitera ce recours en audience publique.

**Rosmarie Wydler-Wälti, coprésidente des Aînées pour la protection du climat,** explique : « Nos glaciers fondent, nos forêts brûlent, les lacs et les

et elle a déjà des effets sur nous, les Aînées et les Aînés. Par notre recours à la Cour européenne des droits de l'homme, nous aimerions obtenir que la Suisse soit reconnue comme responsable de l'atteinte à nos droits à cause de l'insuffisance de sa protection du climat. Notre revendication à l'égard du Conseil fédéral est simple : protégez-nous de la crise climatique. »

**Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour la protection du climat,** complète : « Les glaciers qui fondent montrent clairement que le réchauffement climatique avance sans répit. En ce qui concerne la santé, nous savons qu'il vaut mieux prévenir que guérir, il en va de même pour la crise climatique. La Suisse est le pays des droits de l'homme. Elle doit agir maintenant pour protéger la population et ne doit pas attendre de nouvelles catastrophes climatiques. Nous avons besoin de vraies mesures de protection du climat et pas de sparadraps. »

---

### L'action en justice des Aînées pour la protection du climat

En 2016, les Aînées pour la protection du climat et quatre personnes agissant en leur nom propre se sont adressées à la Confédération pour demander un renforcement de la protection du climat eu égard à leurs droits fondamentaux à la santé et à la vie. Elles n'ont pas été entendues. Le Tribunal administratif fédéral puis le Tribunal fédéral ont ensuite rejeté leur recours. C'est pour cela qu'en novembre 2020, les Aînées pour la protection du climat ont recouru à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg. La CEDH a considéré cette affaire comme prioritaire dans une décision de mars 2021. Quelques mois plus tard, neuf institutions nationales et internationales, ainsi que des personnes individuelles ont aussi remis des observations en tant que tiers intervenant-es. En avril 2022, le dossier a été transmis à la Grande Chambre de la CEDH en raison de son importance et de sa portée. L'audience publique de la Grande Chambre aura probablement lieu en 2023. Plus d'informations sur : <https://ainees-climat.ch/>

### Photos

Dans la base de données de Greenpeace, vous trouverez des photos et des vidéos des Aînées pour la protection du climat et des militant-es pour le climat sur les Glaciers du Scex Rouge et de Tsanfleuron :

<https://media.greenpeace.org/collection/27MDHUF31I3C>

### Contacts

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

- Rosmarie Wydler-Wälti, Co-Präsidentin des Vereins KlimaSeniorinnen, 061 302 96 35, [rosmariewydler@sunrise.ch](mailto:rosmariewydler@sunrise.ch)
- Cordelia Bähr, Rechtsanwältin der KlimaSeniorinnen, 078 801 70 34, [baehr@ettwein.ch](mailto:baehr@ettwein.ch)
- Martin Looser, Rechtsanwalt der KlimaSeniorinnen, 079 481 76 88, [looser@ettlersuter.ch](mailto:looser@ettlersuter.ch)
- Georg Klingler, Leiter Klima Greenpeace Schweiz, 079 785 07 38, [georg.klingler@greenpeace.org](mailto:georg.klingler@greenpeace.org)

## Français

- Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour la protection du climat, 079 249 72 17, [anne.mahrer@bluewin.ch](mailto:anne.mahrer@bluewin.ch)
- Raphaël Mahaim, avocat au barreau, 079 769 70 33, [rmahaim@r-associes.ch](mailto:rmahaim@r-associes.ch)

## Italiano

- Norma Bargetzi, Anziane per la protezione del clima, 079 352 98 89, [normaba@bluewin.ch](mailto:normaba@bluewin.ch)



---

*Copyright © 2022 Aînées pour la protection du climat, All rights reserved.*

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

